Le 139

Le 139 est le premier tiers-lieu créé par un bailleur social, en l'occurrence Logeo Seine qui gère quelque 25000 logements entre le Havre, Rouen et l'Ile-de-France. Cette initiative s'inscrit dans la perspective de penser ensemble le futur de l'habitat sur l'Axe Seine, avec des acteurs économiques et sociaux et des porteurs de projets innovants, afin d'offrir aux habitants une meilleure qualité de vie et de sociabilité dans leurs quartiers.

Renforcer les liens de proximité

La création du 139 s'inscrit dans le prolongement du programme de réhabilitation du Cours de la République dans le centre ancien du Havre, entamé en 2012 par la mise en service du tram. « En décidant d'y installer son siège social au 139, Logeo Seine avait l'objectif de proposer à la fois un immeuble de bureaux rythmant les façades de l'avenue et un lieu ouvert ayant un impact social positif sur le quartier. D'où l'idée d'aménager le rez-de-chaussée, déjà équipé d'un accueil et d'une cafeteria, en tiers-lieu. », explique Maxence Gourdault-Montagne, chargé de mission.

Le 139 a ouvert ses portes en mars 2018, avec un espace de coworking gratuit, ouvert au grand public et à tous les porteurs de projets sur simple inscription. Cet espace offre huit postes de travail, cinq ordinateurs, une photocopieuse et une machine à café. « Très vite, le lieu a trouvé son public, télétravailleurs, demandeurs d'emploi, étudiants et une communauté s'est formée et s'est impliquée dans le projet. », se réjouit Maxence Gourdault-Montagne.

Le 139 propose également une salle modulable et polyvalente, le Meet up, pour accueillir des expositions, des conférences, des soirées thématiques sur l'entrepreneuriat social et l'habitat. « Nous avons par exemple accueilli en 2021 la 10ème édition du LH Forum de l'économie positive », poursuit-il.

Encourager les projets à forte valeur sociale et solidaire

Le 139 est aussi un incubateur, à travers La Résidence, un programme qui permet de sélectionner et d'accompagner chaque année trois à quatre projets en lien avec l'habitat et l'ESS et, plus largement, avec tout ce qui concourt à créer un impact positif sur la société. « Nous mettons à disposition des porteurs de ces projets un bureau tout équipé et la possibilité de bénéficier de l'expertise des collaborateurs de Logeo Seine et des partenaires au sein de son réseau. », explique Maxence Gourdault-Montagne, qui confie avoir lui-même bénéficié de ce programme d'incubation pour mener à bien son projet d'hôtel flottant sur le bassin de l'Eure.

Intégrer les tiers-lieux dans une nouvelle offre d'habitat

Fort de ce premier succès, Logeo Seine a décidé d’ouvrir un deuxième tiers-lieu au Havre, dans le cadre de la création de l’Allée Aimé Césaire, une nouvelle voie piétonne et cyclable qui sera inaugurée au printemps 2022 et dont la conception lui a été confiée par la municipalité. Pour le bailleur social, il s’agit là de considérer le tiers-lieu comme composante d’une nouvelle offre d’habitat proposant non seulement des logements sociaux mais aussi des services à forte valeur environnementale et sociétale. C’est ainsi, par exemple, que les commerces de restauration privilégieront les circuits courts et les produits bios. Le nouveau tiers-lieu proposera un espace de coworking gratuit, fonctionnant sur le même modèle que le 139, un espace réservé à divers événements mais aussi un coffee-shop et une conciergerie réservée aux locataires de Logeo Seine.

En savoir plus :

https://139.work

contact@139.work
02 32 74 27 80
Tiers-Lieux